



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : SHELL AIR FRESHENER LIME
Code de produit : CRX422, AL51J

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit de consommation (SU21). Produits d'assainissement de l'air (PC3). Désodorisant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Kemetyl Nederland BV
Industrieweg 30
3762 EK Soest, les Pays-Bas
Téléphone : +31-35-6012890
Télécopie : +31-35-6022066
E-mail : msds@kemetyl.com
Website : www.kemetyl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

NL - Téléphone : +31-35-6099310 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no : Irritation cutanée, catégorie 2. Irritation oculaire, catégorie 2. Sensibilisation cutanée, catégorie 1. 1272/2008)

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008):

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage supplémentaire

: Contient: (Z)-3-Méthyl-5-phénylpent-2-éne nitrile; 2,4-Diméthyl-3-cyclohexène carboxaldéhyde.

2.3. Autres dangers



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Risques pour la santé	: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.
Risques physiques/chimiques	: Combustible.
Risques pour l'environnement	: N'est pas classé dangereux selon les directives de CE.
Autres informations	: Tenir hors de portée des enfants.
Autres informations	: Le produit ne doit pas figurer tous les éléments d'étiquetage requis par l'article 17 du règlement (CE) n °. 1272/2008 en vertu de annexe I, section 1.5.2.1. Exception pour les paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml. Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro REACH	LEP
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol ----- -----	50 - 100	111-90-0	203-919-7	01-2119475105-42	#
2,6-Diméthyl-2-octène-2-ol Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2 H315; H319	5 - < 10	18479-58-8	242-362-4	01-2119457274-37	
Acétate de 2-tert-butylcyclohexyle Aquatic Chronic 2 H411	1 - < 5	88-41-5	201-828-7		
3,7-Diméthyl-2-octanol Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2 H315; H319	1 - < 5	78-69-3	201-133-9	01-2119454788-21	
Décanal Eye Irrit. 2; Aquatic Chronic 3 H319; H412	1 - < 5	112-31-2	203-957-4	01-2119967771-26	
Diethyl malonate Eye Irrit. 2 H319	1 - < 5	105-53-3	203-305-9		
Acétate de linalyle Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2 H315; H319	1 - < 5	115-95-7	204-116-4	01-2119454789-19	
(Z)-3-Méthyl-5-phénylpent-2-ènenitrile Acute Tox. 4; Skin Sens. 1A; Aquatic Chronic 3 H302; H317; H412	0,1 - < 1	53243-59-7	258-446-9		
2,4-Diméthyl-3-cyclohexène carboxaldéhyde Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2; Skin Sens. 1; Aquatic Chronic 3 H319; H315; H317; H412	0,1 - < 1	68039-49-6	268-264-1		



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée. #: substances pour lesquelles il existe des limites d'exposition sur le lieu de travail. Les limites d'exposition sont listées dans la rubrique 8.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- | | |
|------------------|--|
| Inhalation | : Non applicable dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin. |
| Contact cutané | : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation s'élève, consulter un médecin. |
| Contact oculaire | : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. Consulter un médecin. |
| Ingestion | : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

- | | |
|------------------|---|
| Inhalation | : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus. |
| Contact cutané | : Irritant. Peut produire une réaction allergique. Peut provoquer rougeurs et une peau sèche. |
| Contact oculaire | : Irritant. Peut provoquer rougeurs et douleurs. |
| Ingestion | : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|------------------------------|------------|
| Instructions pour le Médecin | : Inconnu. |
|------------------------------|------------|

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- | | |
|----------------|--|
| Appropriés | : Dioxyde de carbone (CO ₂). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée. |
| Non appropriés | : Jet d'eau. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|---|--|
| Risques d'exposition particuliers | : Inconnu. |
| Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux | : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible. |

5.3. Conseils aux pompiers

- | | |
|------------------------------------|--|
| Précaution à prendre pour pompiers | : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. |
|------------------------------------|--|

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses peut causer l'étouffement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Pour équipement de protection individuelle voir rubrique 8. Pour les informations relatives à l'élimination, voir rubrique 13.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des substances oxydantes.
Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Matériaux d'emballage déconseillés : Inconnu.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucun niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connu sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m³)	VLE 15 min. (mg/m³)	Observations
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	CH	50	100	4x15 min., Einatembarer, Schwangerschaftsgruppe C MAC: DE
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol		35	70	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

**Kemetyl**

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	Dermal			18 mg/m3	50 mg/kg bw/day
	Inhalation				37 mg/m3
2,6-Diméthyl-oct-7-ène-2-ol	Dermal				20,8 mg/kg bw/day
	Inhalation				73,5 mg/m3
3,7-Diméthyl-octan-3-ol	Dermal				2,5 mg/kg bw/day
	Inhalation				2,75 mg/m3
Décanal	Dermal				7 mg/kg bw/day
	Inhalation				24,9 mg/m3
Acétate de linalyle	Dermal	0,8 mg/kg bw		0,8 mg/kg bw/day	2,5 mg/kg bw/day
	Inhalation				2,75 mg/m3

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie d'exposition	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
		Effet local	Effet systémique	Effet local	Effet systémique
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	Dermal			9 mg/m3	25 mg/kg bw/day
	Inhalation				18,3 mg/m3
	Oral				25 mg/kg bw/day
2,6-Diméthyl-oct-7-ène-2-ol	Dermal				12,5 mg/kg bw/day
	Inhalation				21,7 mg/m3
	Oral				12,5 mg/kg bw/day
3,7-Diméthyl-octan-3-ol	Dermal				1,25 mg/kg bw/day
	Inhalation				0,68 mg/m3
	Oral				0,2 mg/kg bw/day
Décanal	Dermal				3,5 mg/kg bw/day
	Inhalation				6,1 mg/m3
	Oral				3,5 mg/kg bw/day
Acétate de linalyle	Dermal	0,8 mg/kg bw		0,8 mg/kg bw/day	1,25 mg/kg bw/day
	Inhalation				0,68 mg/m3
	Oral				0,2 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	Water	0,74 mg/l	0,074 mg/l	
	Sediment	2,74 mg/kg	0,274 mg/kg	
	Intermittent water			10 mg/l
	STP			500 mg/l
	Soil			0,15 mg/kg
2,6-Diméthyl-oct-7-ène-2-ol	Oral			444 mg/kg food
	Water	0,0278 mg/l	0,0027 mg/l	
	Sediment	0,594 mg/kg	0,0594 mg/kg	
	Intermittent water			0,278 mg/l
	STP			10 mg/l
3,7-Diméthyl-octan-3-ol	Soil			0,103 mg/kg
	Oral			111 mg/kg food
	Water	0,0089 mg/l	0,00089 mg/l	
	Sediment	0,0821 mg/kg	0,00821 mg/kg	
	Intermittent water			0,089 mg/l



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Décanal	STP			450 mg/l
	Soil			0,0112 mg/kg
	Water	0,0017 mg/l	0,000117 mg/l	
	Sediment	0,0972 mg/kg	0,00972 mg/kg	
Acétate de linalyle	Intermittent water			0,0117 mg/l
	STP			3,16 mg/l
	Soil			0,0187 mg/kg
	Oral			313 mg/kg food
	Water	0,011 mg/l	0,0011 mg/l	
	Sediment	0,609 mg/kg	0,0609 mg/kg	
	Intermittent water			0,11 mg/l
	STP			10 mg/l
	Soil			0,115 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage momentané, il n'est pas nécessaire d'utiliser des vêtements de protection spéciaux. En cas d'exposition excessive porter de vêtement de sécurité appropriés, de combinaison ou de costume, et des bottines de sécurité identique. Matériau approprié: film laminé. Indication du temps de perméabilité: inconnu.

Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Porter des gants appropriés, selon NE 374 Matériau approprié: film laminé. ± 0,5 mm. Indication du temps de perméabilité: inconnu.

Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité avec protection latérale, conforme à la norme NE 166.

Risques thermiques : Non applicable.

Contrôles d'exposition : Les directives locales sur les limites des rejets de composés volatils doivent être respectées lors du rejet à l'extérieur de l'air contenant des vapeurs.

liés à la protection de l'environnement

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide.	
Couleur	: Jaune clair.	
Odeur	: Parfumée.	
Seuil olfactif	: Inconnu.	
pH	: Non applicable.	Produit anhydre.
Hydrosolubilité	: Insoluble.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Inconnu.	
Point d'éclair	: 86 °C	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.	Liquide. Voir point d'éclair.
Température d'auto-inflammabilité	: > 195 °C	
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C	



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Point/intervalle de fusion	: < 0 °C	
Propriétés explosives	: Inconnu.	Ne contient pas des agents explosives.
Limites d'explosion (dans l'air)	: Inconnu.	Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 0,7 (Acétate de linalyle)
	:	Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 23,5 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol
Propriété d'oxydation	: Non applicable.	Ne contient pas des agents oxydants.
Décomposition thermique	: Non applicable.	
Viscosité (20°C)	: Inconnu.	
Viscosité (40°C)	: Impertinent.	Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration.
Pression de vapeur (20°C)	: Inconnu.	
Densité de vapeur (20°C)	: > 1	(air = 1)
Masse volumique (20°C)	: 0.97 g/ml	
Taux d'évaporation	: < 1	(acétate de n-butyle = 1)

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

Toxicité aiguë	: CL50 calculé: > 6.689 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: 13 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact cutané	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: 3 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Irritant. Peut provoquer rougeurs. Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau.
Sensibilisation	: Peut produire une réaction allergique.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire	
Corrosion/irritation	: Irritant.
Ingestion	
Toxicité aiguë	: DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/irritation	: Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	: Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Estimé non mutagène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques:

Nom chimique	Attribut		Méthode	Animaux d'expérience
2,6-Diméthyl-oct-7-ène-2-ol	Irritation des yeux	Modérément irritant	OECD 405	Lapin
	Irritation de la peau	Faiblement irritant	-----	Lapin
	Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant		
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 476	
	Mutagénicité	Non mutagène	OECD 471	
	CL50 (inhalation) - estimation	> 5000 mg/m3		
	NOAEL (développement) - estimation	1000 mg/kg.d	Read across	Rat
	NOAEL (orale) - estimation	500 mg/kg bw/d	Read across	Rat
	DL50 (orale)	3600 mg/kg bw	-----	Rat
	DL50 (dermale)	> 5000 mg/kg bw	-----	Lapin
3,7-Diméthyl-octan-3-ol	DL50 (dermale)	> 5000 mg/kg bw		Lapin
	Irritation des yeux	Non-irritant		Lapin
	Irritation de la peau	Irritant		Lapin
	Sensibilisation cutanée - estimation	Non sensibilisant	Read across	Cobaye
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 473	
	Mutagénicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium
	CL50 (inhalation) - estimation	> 5000 mg/m3		Rat
	DL50 (orale)	8270 mg/kg bw		Rat
	NOAEL (orale) - estimation	200 mg/kg bw/d	Read across	Rat
	NOAEL (dermale) - estimation	250 mg/kg bw/d	Read across	Rat



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

Décanal	NOAEL (fertilité) - estimation	365 mg/kg.d	Read across	Rat
	NOAEL (développement, orale)	1000 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	Irritation de la peau	Non-irritant	-----	Lapin
	Mutagénicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium
	Irritation des yeux	Irritant	-----	Lapin
	Génotoxicité - estimation	Non-génotoxique	Read across	
	Irritation de la peau - estimation	Irritant	-----	-----
	NOAEL (fertilité) - estimation	200 mg/kg.d	Read across	Rat
	NOAEL (développement) - estimation	200 mg/kg.d	Read across	Rat
	NOAEL (orale) - estimation	1409,7 mg/kg bw/d	Read across	Rat
	DL50 (dermale)	4193 mg/kg bw	-----	Lapin
	DL50 (orale)	> 3332 mg/kg bw	-----	Rat
	CL50 (inhalation) - estimation	> 5000 mg/m3	-----	-----
	Mutagénicité	Négatif	OECD 471	Salmonella typhimurium
Diethyl malonate	Irritation de la peau	Non-irritant		Lapin
	Irritation des yeux	Modérément irritant		Lapin
	DL50 (orale)	14900 mg/kg bw	-----	Rat
	DL50 (dermale)	> 16848 mg/kg bw	-----	Lapin
Acétate de linalyle	Génotoxicité - in vivo	Non-génotoxique	OECD 474	Souris
	Génotoxicité - in vitro	Non-génotoxique	OECD 476	Souris
	Mutagénicité	Non mutagène	OECD 471	Salmonella typhimurium
	Irritation des yeux	Irritant	OECD 405	Lapin
	Irritation de la peau	Irritant	OECD 404	Lapin
	Irritation de la peau	Non-irritant	-----	Homme
	DL50 (orale)	13934 mg/kg bw	-----	Rat
	CL50 (inhalation)	> 2740 mg/m3	-----	Souris
	NOAEL (orale)	160 mg/kg bw/d	OECD 407	Rat
	NOAEL (dermale)	250 mg/kg bw/d	OECD 411	Rat
	NOAEL (développement, orale)	> 1000 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	NOEL (développement)	1000 mg/kg bw/d	OECD 414	Rat
	Mutagénicité	Non mutagène		Salmonella typhimurium
	Sensibilisation cutanée	5900 ug/cm2		
2,4-Dimethyl-3-cyclohexene carboxaldehyde	DL50 (orale)	> 2000 mg/kg bw		Rat
	DL50 (dermale)	> 2000 mg/kg bw		Lapin

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 34 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 47 mg/l. Contient 2 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables (Log Pow > 3).

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Adsorption dans le sol, faible mobilité.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Non applicable.

Teneur en COV soumis à taxe (La Suisse) : 896 g/l

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Des restes de ce produit, des chiffons imprégnés, et des emballages non vidés sont considérés comme des déchets chimiques. Déposer des déchets chimiques dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Avertissements supplémentaires : Aucun.

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN Numéro : Aucun.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IMDG.

Polluant marin : Non

IATA (Air)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l'IATA.



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI).

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 830/2015 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres réglementations en vigueur.

Directive 2012/18/UE : Non régularisé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non applicable.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 830/2015 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il a été développé.

Les informations modifiées ou renouvelées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Acute Tox. 4	: Toxicité aiguë, catégorie 4.
Skin Irrit. 2	: Irritation cutanée, catégorie 2.
Eye Irrit. 2	: Irritation oculaire, catégorie 2.
Skin Sens. 1	: Sensibilisation cutanée, catégorie 1.
Aquatic Chronic 2	: Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 2.
Aquatic Chronic 3	: Danger pour le milieu aquatique, chronic catégorie 3.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ATE	Estimation de la toxicité aiguë
BCF	Facteur de bioconcentration
DNEL	Niveau dérivé sans effet



Kemetyl

Fiche de Données de Sécurité

Selon règlement (UE) No 830/2015

ECETOC TRA	Centre européen sur la toxicologie et l'écotoxicologie des produits chimiques - Evaluation ciblée des risques
UE	Union Européenne
EUSES	European Union System for the Evaluation of Substances
Recueil IBC	Intermediate Bulk Container
LD50 LC50	Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
NOAEL	Dose sans effet (adversible) observable
NOEC	Concentration sans effet observé
LEP	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PC	Catégorie de produits chimiques
PNEC	Concentration prédite sans effet
STP	Installation de traitement des eaux usées
SU	Secteur d'utilisation
SVHC	Substance extrêmement préoccupante
VME/VLE	Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
Format de nombre	: "," utilisé comme séparateur décimal